



ANNONCE

L'Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques D'Alger, annonce :
L'ouverture des concours sur titres pour l'accès aux grades suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités demandées	Nombre de postes budgétaires ouverts	Autres conditions
Médecin Généraliste de Santé Publique	Concours Sur Titre	Parmi Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	/
Ingénieur d'Etat en Informatique	Concours Sur Titre	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état ou de master en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	/
Intendant Universitaire	Concours Sur Titre	Les candidats titulaires du diplôme de master en sciences économiques, sciences financières, gestion financière et comptable ou d'un diplôme reconnu équivalent	/	01	/
Animateur Universitaire de Niveau 2	Concours Sur Titre	Les candidats titulaires du diplôme de master en anglais	Anglais toutes les spécialités	05	/
Comptable Administratif Principal	Concours Sur Titre	Les candidats titulaires du diplôme d'études universitaires appliquées dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent, d'un des titres suivants: - Diplôme d'études universitaires appliquées délivré par l'Université de la formation continue en comptabilité ou en comptabilité et la gestion financière des entreprises ou en comptabilité et gestion ou en comptabilité et finances, - Diplôme de Technicien supérieur en gestion de stock ou en comptabilité ou comptabilité et gestion ou en comptabilité et finances, - Diplôme en économie et droit.	/	01	/

1. Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite,
- Une copie (1) de la carte nationale d'identité,
- Une copie (1) du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation,
- Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat

(A télécharger du site www.concours-fonction-publique.gov.dz ou www.dgfp.gov.dz)

- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, dans le secteur privé, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale,
- Pour les candidats fonctionnaires : une autorisation de participation au concours signée et visée par l'autorité ayant le pouvoir de nomination dans leur établissements d'origine.

2. Les candidats définitivement admis aux concours de recrutement, doivent, préalablement, à leur nomination dans les grades postulés, compléter leur dossier de candidature, par l'ensemble des documents ci -dessous :

- Une copie (1) du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national,
- Un (1) extrait du casier judiciaire, en cours de validité,
- Un (1) certificat de résidence,
- Un (1) extrait de l'acte de naissance,
- Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste, attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé,
- Deux (2) photos d'identité,
- Une fiche familiale pour les candidats mariés,
- Une attestation justifiant la qualité de fils ou veuve de chahid, le cas échéant.

3. Délai des inscriptions et dépôts des dossiers:

- Le délai des inscriptions est fixé à quinze (15) jours ouvrables à compter de la date du premier avis de presse écrite.
- Le dossier de candidature doit être déposé au sein de l'école Nationale supérieure de sciences politiques, à l'adresse suivante : 11 chemins Doudou Mokhtar Ben Aknoun –Alger.

Observation :

- Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais ne sera pas pris en considération.



2025 29